

Thématique : Terrain, lieu de formation

	Place du formé	Posture du formateur	Progressivité des apports pédagogiques, didactiques M1,M2
Modalités de liaison	<p>Matérialiser un parcours de professionnalisation via différentes étapes : positionnement initial et continué, avec auto-positionnement.</p> <p>En appui sur deux supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> un livret d'apprentissage (informations générales, informations pédagogiques, suivi du formé, situations prof. de référence) : numérique ou papier un Portfolio avec les outils de suivi que l'on connaît déjà. 	<p>Dès le début de l'année, définir des objectifs, des positionnements formateur/évaluateur : que le contrat soit bien clair pour l'étudiant.</p> <p>S'appuyer sur un cahier des charges du tuteur (calendrier, nbre de visites...) partagés par tous les formateurs.</p> <p>Transmettre les calendriers et contenus de formation des parcours ESPE à tous les acteurs de la formation (internes et externes).</p>	<p>Rendre visible la progression et permettre l'auto-positionnement permettrait de faire ressortir les besoins individuels de formation. Ex : préparation concours Chef Etablissement (acquis, ce qu'on voudrait acquérir, besoins de formation, point d'étape régulier avec le tuteur + APP) + un cahier des charges qui définit des actions à réaliser en appui sur le lieu d'exercice.</p> <p>Permettre une prise en compte du parcours antérieur (variété des parcours des étudiants) et octroie une lisibilité des besoins, pour tous.</p>
Modalités et contenus de formation sur le terrain	<p>Avoir la possibilité de choix pour des temps d'évaluation, de formation, par le tuteur terrain.</p> <p>Prise en compte des besoins individuels : articulation aux temps de formation collectifs ? APP ?</p> <p>Faire exprimer des besoins à périodes régulières pour avoir une offre modulaire de TC ?</p>	<p>Accompagner la connaissance du contexte d'exercice, pour en comprendre le fonctionnement, les synergies et la place du projet. Associer l'étudiant à des dynamiques collectives d'un terrain d'exercice (groupes de secteur/cercles apprenants, collectifs d'équipes pédagogiques) à des fins de compréhension des problèmes professionnels réels, à des fins du développement partagé d'un projet ou d'une action éducative dans l'établissement d'exercice (lien UE3).</p> <p>Participer avec un collectif d'acteurs mais également leur restituer les analyses d'une démarche, le résultat d'une investigation, la compréhension des évolutions traversées dans le parcours de formation (mémoire, projet UE3...).</p> <p>Inverser la relation à l'étudiant, dans la dynamique du conseil pédagogique : la pratique du tuteur comme sujet de l'observation afin d'engager l'explicitation. Diversifier les observations entre étudiants, dans d'autres contextes ; l'ESPE organisant ces moments d'observation par des guides de questionnement.</p> <p>Nécessité de formation des tuteurs, vers la constitution d'un vivier à des fins de stabilisation et d'évolution de compétences.</p>	<p>Rq : m@gistère ANT (accueil agents non titulaire) – Existence d'une boîte à outil.</p> <p>Proposition : M1 massé / M2 filé massé : perception plus proche de la notion de responsabilité, mais nécessité d'une APP plus continue. filé : permet de mieux percevoir les fonctionnements de l'établissement dans le temps et de réguler son action, mais compétence gestion de classe faussée.</p> <p>TC au choix en 2^e partie de formation mais incontournable en M1.</p>